



**les gospel kids**

et les enfants de l'Institut Saint Charles vous invitent au **Concert de la Solidarité le jeudi 24 mars 2011 à 20 heures**

**Église de l'Immaculée Conception**  
2 rue Kléber à Schiltigheim

**ENTRÉE LIBRE**  
Plateau au profit des enfants en grande difficulté accueillis au sein des établissements de la Fondation Vincent de Paul

dirigés par Alfonso Nsangu

Les enfants de l'Institut Saint Charles présentant des troubles du langage chantent au profit des enfants accueillis avec leur famille au Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile (CADA) et à la Résidence Sociale.

Voilà un autre exemple de solidarité entre les différents secteurs de la Fondation Vincent de Paul : des enfants se mobilisent pour d'autres enfants.

Les fonds récoltés à cette occasion permettront aux équipes du secteur Solidarité de proposer aux familles de faire bénéficier à leurs enfants de sorties, de jeux de société, d'activités psychomotrices, éducatives... C'est grâce à des activités ordinaires que des moments extraordinaires pourront être partagés.

Des enfants vont ainsi vivre un moment d'exception, voire un « rêve » pour certains qui disaient l'été dernier : « Il y a quoi après Strasbourg ? »

CC

Faire un don à la Fondation Vincent de Paul ?

- Par chèque à l'ordre de la Fondation Vincent de Paul : en utilisant l'enveloppe T
- Par virement bancaire à la Caisse d'Épargne d'Alsace  
Compte N° : 16705 09017 04770121019 29
- Sur Internet par carte bancaire, grâce au système sécurisé sur le site : [www.fvdp.org](http://www.fvdp.org)
- Par téléphone au 03 88 21 73 84 pour recevoir une documentation ou un bulletin de soutien

La Fondation Vincent de Paul, reconnue d'utilité publique vous délivrera un reçu fiscal

Votre avis nous intéresse :  
écrivez-nous à l'adresse suivante  
[c.clement@fvdp.org](mailto:c.clement@fvdp.org)

Publié par la :

**Fondation Vincent de Paul**  
15, rue de la Toussaint  
67000 STRASBOURG  
Tel : 03.88.21.73.84  
Fax : 03.88.21.73.89  
Mail : [secretariat@fvdp.org](mailto:secretariat@fvdp.org)

Directeur de la publication :  
André LEFEVRE  
Rédactrice en Chef :  
Cécile CLEMENT  
Impression et routage : SIMCOM



# La Lettre De la Fondation

## Sommaire :

- \* **Page 1** : Éditorial
- \* **Page 1** : Quand « Solidarité » rime avec « Groupe Hospitalier »
- \* **Page 2** : Le Centre Éducatif Fermé de Forbach
- \* **Page 3** : Ouverture d'un service d'Urgences à Sainte Anne
- \* **Page 3** : Animation spirituelle à la maison de retraite Saint Joseph
- \* **Page 4** : Les enfants solidaires

## Éditorial : La place des bénévoles à la Fondation Vincent de Paul

Si elle participe de l'initiative associative et citoyenne au sens large, l'action des bénévoles participe aussi des buts propres à la Fondation Vincent de Paul. Celle-ci trouve son inspiration dans la pensée et l'action de Vincent de Paul.

Saint Vincent de Paul a commencé sa mission avec des bénévoles, recrutés selon les besoins qu'il découvrait, et très rapidement organisés en confréries pour lesquelles il rédigeait des règles. Le grand nombre de situations de pauvreté qu'il découvrait et l'idée d'un accompagnement global de la personne l'amenaient à diversifier ses appels. Aux premières dames, bourgeoises et nobles, ont succédé des filles de la campagne, parfois les servantes de ces dames, plus aptes à l'ouvrage.

Cela recouvre bien la dynamique actuelle de

la Fondation et les multiples formes d'accompagnement qu'elle propose à des publics diversifiés (enfants, personnes malades, âgées ou confrontées à la précarité). De leur place, les bénévoles participent à cette aventure : les donateurs et ceux qui ouvrent leur carnet d'adresses, les animateurs d'ateliers, ceux qui accompagnent les personnes en difficulté dans les démarches administratives, voire les déménagements ou les coups de main matériels.

Près de 400 bénévoles interviennent aujourd'hui à titre individuel ou par l'intermédiaire d'associations auprès des quatre secteurs d'activités de la Fondation.

JC FIMBEL  
Administrateur  
Animateur du comité des bénévoles

## Quand « Solidarité » rime avec « Groupe Hospitalier »...

Connaissez-vous l'ESCALE Saint Vincent ?



Entre la Clinique Sainte Barbe et l'ISFI Saint Vincent, se trouve un bâtiment étroit qui accueille huit patients. Dans ce lieu de travail social et de soins pour les personnes sans domicile fixe, à l'abri des regards, chaque résident peut prendre le temps de se poser, de se retrouver, de se reconstruire et surtout de se soigner.

Dans cette structure de taille familiale propice aux échanges et au partage, des liens se créent entre bénévoles, résidents, salariés, et des partenariats se mettent naturellement en place. C'est ainsi que l'ESCALE Saint Vincent ne pourrait fonctionner sans le concours d'une dizaine de médecins bénévoles.

Le Docteur C., du Groupe Hospitalier Saint Vincent, prend un premier contact lors d'une visite de l'ESCALE. Il propose alors de mettre les

compétences de son service au profit de l'accompagnement de certains résidents. Quelques semaines plus tard, le médecin recontacte la directrice du secteur Solidarité, Marie-Noëlle WANTZ. Le service médico-social de la Ville de Strasbourg lui a demandé de prendre en charge un certain nombre d'examen. Le Docteur C. est à la recherche d'un partenariat pour permettre une plus grande efficacité dans l'accompagnement de ce malade.

Un lit « halte soins santé » est libre à l'ESCALE. Un projet avec l'infirmier de la Ville de Strasbourg peut être envisagé, un rendez-vous est pris, l'admission s'organise quelques jours plus tard.

Monsieur H., charmant « papy », arrive à l'ESCALE. Peu à peu, il prend ses

habitudes. Il s'égarait régulièrement à la Clinique Sainte Barbe pour « chercher son journal », regarder les patients passer. Il se perd sur le site de la clinique, se retrouve à l'école d'infirmières où il prend part aux conversations des étudiants. Ses errements sont-ils volontaires ou liés à des pertes de mémoire, des troubles du comportement ? Difficile de le savoir...

C'est alors au tour du Docteur D. de prendre part à la solidarité qui se met en place autour de ce patient. Elle propose de le mettre en lien avec l'équipe mobile de gériatrie. Un troisième médecin propose alors d'examiner le vieux monsieur. Une

place dans une maison de retraite de la Fondation, Saint Charles à Schiltigheim, est envisagée.

Malheureusement, Monsieur H. s'éclipse peu de temps avant le rendez-vous. Il réapparaît ponctuellement, soit au centre Paul Strauss, soit à la Clinique Sainte Barbe, soit à l'ESCALE, mais n'arrive pas à se fixer. Deux nuits durant, il dort dans un fauteuil à l'ESCALE par crainte d'accepter une chambre. Mais patience... laissons le temps à ce monsieur de se décider à se poser sans se sentir enfermé, et à accéder aux soins sans qu'il se sente piégé.

L'ESCALE est certes une toute petite

structure enclavée entre les imposants bâtiments de la Clinique Sainte Barbe, mais elle représente au sein de la Fondation Vincent de Paul un lien entre le médical et le social. Le parcours de vie de Monsieur H. à l'ESCALE illustre bien et rappelle la vocation de la Fondation, qui est d'être au service des plus pauvres et des malades.

C'est grâce aux compétences des uns et des autres, acteurs d'une même Fondation, que nous arriverons à accompagner le mieux possible des hommes et des femmes aux parcours de vie si particuliers.

Marie-Noëlle WANTZ

## Le Centre Éducatif de Forbach



souvent manquent de repères. Les activités en journée et la scolarité sont obligatoires, les horaires identiques à ceux de la vie à l'extérieur. Les jeunes ne sont jamais seuls ou inoccupés jusqu'à ce qu'ils se retrouvent dans leur chambre pour la nuit.

Le Centre Éducatif de Forbach (CEF) accueille 12 garçons délinquants multirécidivistes mineurs (de 13 à 16 ans). Ils sont placés sur décision de justice. Le juge les place sous contrôle judiciaire, prononce une condamnation assortie d'un sursis avec mise à l'épreuve. La durée du placement est de six mois renouvelable une fois. Les jeunes sont soumis à l'obligation scolaire.

Dès l'arrivée du mineur, le directeur du CEF et son équipe mettent en place un projet personnalisé qui prépare le jeune à la sortie. Ce travail se fait en collaboration permanente avec le magistrat et les services de la de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ).

L'équipe éducative et pédagogique est scindée entre, le plateau de jour : lieu de formation, de réinsertion sociale, et l'hébergement : lieu de resocialisation. L'objectif est de redonner un rythme de vie à des adolescents qui bien

Les activités sont programmées et personnalisées de façon hebdomadaire.

En cas de non respect des règles de vie, des sanctions interviennent. En fonction de la gravité des faits constatés, les sanctions sont adaptées : privation de sorties pédagogiques, rapport au juge, retour en chambre à 20 h 30. Les bons comportements sont quand à eux également remarqués, et l'attitude du jeune ainsi mise à l'honneur.

Le passage au CEF doit être un temps où le jeune peut prendre du recul sur les faits pour lesquels il a été condamné, mettre des mots sur son comportement et comprendre pourquoi il a été placé.

Deux fois par semaine, il est évalué par l'équipe éducative et un bilan concerté est réalisé.

Après un premier mois, sans sortie ni contact avec l'extérieur, il part accompagné d'un éducateur pour un séjour de rupture au centre équestre du site de Lettenbach, où il va pratiquer l'équithérapie. À son retour, un travail avec la famille est mis en place. Les parents et le mineur peuvent séjourner, le temps d'un week-end, dans « l'appartement des familles » mis à leur disposition dans des locaux attenants au CEF. À partir du troisième mois, et sur avis du magistrat, le jeune pourra retourner un week-end par mois chez lui, en famille.

L'objectif du Centre Educatif Fermé est de construire un projet de vie pour le mineur délinquant. Si tout se passe bien et que les règles de vie sont respectées, une formation à l'extérieur, soit dans un établissement scolaire, soit en entreprise, pourra être envisagée.

CC



## 1er mars 2011 : Ouverture d'un service d'Urgences à la Clinique Sainte-Anne

L'accueil des urgences 24 h/24 et 365 jours par an est une nouvelle activité pour la Clinique Sainte Anne, sous la responsabilité de sept médecins urgentistes. Le service a ouvert ses portes le 1er mars 2011 à 8 h 00.

Il est situé au rez-de-chaussée de la clinique et bénéficie d'une entrée totalement individualisée au sein de la clinique, permettant la dépose des patients par les ambulances, taxis, etc...

Une salle de radiologie et une salle d'échographie sont intégrées dans le service même, et le scanner sera accessible 24 h/24 sur le site. Une Unité d'Hospitalisation de Courte Durée (UHCD) de cinq boxes permet l'accueil, le traitement et la surveillance de patients en attente

d'un lit d'hospitalisation dans de bonnes conditions.

Le service d'Urgences, comme les établissements du Groupe Hospitalier Saint Vincent, est ouvert à tous les besoins qui s'expriment et accueille toute personne sans distinction.

Cette installation apportera une réponse médicale adaptée à la demande des habitants du quartier et des environs qui souhaitent une prise en charge rapide.

L'ouverture de ce service est le fruit d'une organisation coordonnée en liaison étroite avec les sites des services d'accueil des urgences

des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg ainsi qu'avec l'équipe d'urgentistes partagée avec la Clinique Sainte Odile.

CC



## Animation spirituelle à la maison de retraite Saint Joseph

« Sœur Bernard-Joseph, présence de la Congrégation et en mission d'Église depuis près de trois ans à la Maison de retraite Saint Joseph, accompagne avec beaucoup de ferveur les



résidents dans leur quête spirituelle.

En cheminant longtemps et au rythme des résidents, leur offrant une grande écoute, elle a pu instaurer des rencontres vraies et profondes. Le fait de loger à Saint Joseph lui permet de

mieux répondre aux demandes individuelles, d'être présente aux moments difficiles, et d'accompagner les personnes en fin de vie.

En semaine, la communauté des Frères et le Père Anthony sont rejoints pour différents offices dans la petite chapelle de la communauté par une dizaine de résidents. Quant à la messe dominicale, une bonne quarantaine de résidents y participe régulièrement. Les visites du Père Courbaud, dominicain, chaque jeudi après-midi, sont fort appréciées. Au cours de l'année, pour quelques célébrations plus particulières (célébrations œcuméniques, sacrement des malades et de réconciliation, la messe en mémoire des défunts...) le Père Jean-Marie Kuhn, le Père François Courbaud et le Pasteur Body Duport sont sollicités. » (extrait du rapport d'activité de 2009)

Mais qu'en est-il pour les résidents atteints de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés ? Quelle mémoire spirituelle leur reste-t-il ?

C'est avec joie que les malades Alzheimer prennent part aux célébrations. En effet, la culture religieuse appartient généralement à

la mémoire très ancienne. Les souvenirs ressurgissent, les gestes et les paroles reviennent naturellement. Quel plaisir pour les conjoints aidants de voir le mari, la femme malade se rappeler des textes et des chants religieux. Quelle joie pour un malade de se sentir comme tout le monde, de participer à ces moments de rencontre à égalité avec les autres résidents.

Quand on demande à Sœur Bernard-Joseph de nous relater un beau souvenir de partage spirituel avec les résidents souffrant de la maladie d'Alzheimer, elle nous raconte cette expérience :

« Un dimanche matin, en remontant de la messe, dans un ascenseur avec quatre résidents, un cantique est entonné. Chacun y va de sa belle voix et c'est tout le chant, couplet après couplet, qui est fredonné jusqu'à l'arrivée. Pas une strophe n'est oubliée, pas un mot n'est incertain ! Quel étonnement pour les autres résidents, le personnel et les familles d'entendre nos voix monter au ciel ! »